

Réussir les élections de vos représentants du personnel

Du protocole pré-électoral à la proclamation du résultat

OBJECTIFS

- > Maîtriser les règles encadrant les élections des représentants du personnel
- > Organiser concrètement des élections
- > Calculer les attributions de sièges
- > Éviter les contestations et une éventuelle annulation

PUBLIC

- > Responsable du personnel
- > Collaborateur chargé de l'organisation matérielle des élections
- > Directeur des ressources humaines

INTERVENANTE

- Sandrine ARENAS FUENTES, avec une expérience de quinze ans en tant que juriste en droit social, elle vous fera bénéficier d'une approche pratique et opérationnelle de l'organisation des élections professionnelles

DURÉE

1 jour

TARIF

730 € HT

CODE

60 030

SESSIONS 2010

DATES

Paris
8 avril
15 juin

7 octobre
3 décembre

PROGRAMME

1 JOUR

1 / Maîtriser l'environnement juridique des élections des représentants du personnel

Les entreprises assujetties à l'obligation d'organiser des élections
La notion d'établissement distinct et d'UES
L'organisation des élections à l'échéance et celles en cours de mandat
Les représentants du personnel à élire
La détermination de l'effectif : qui doit être comptabilisé ?

Le cadre de l'élection de la DUP
Les règles de calcul des quotas de sièges à pourvoir

2 / Préparer les élections

L'information du personnel
L'invitation des organisations syndicales représentatives :
- à établir les listes de candidats
- à négocier le protocole préélectoral
Le protocole d'accord préélectoral
Les conditions de vote et d'éligibilité
L'établissement et l'affichage des listes de salariés électeurs et éligibles
La répartition des sièges entre les différents collèges
Le nombre et la composition des collèges électoraux

3 / Organiser les opérations électorales

L'organisation matérielle du scrutin :
fourniture du matériel, préparation des documents utiles, délais à respecter
La constitution et le rôle du bureau de vote
Le pouvoir de police de l'employeur
Les modalités de recours au vote par correspondance

4 / Éviter les contestations et les contentieux électoraux

Les personnes ayant le droit d'agir
Les procédures à respecter
Les tribunaux compétents en matière de contentieux électoral
Les conséquences de l'annulation selon le tour de scrutin
Les protections accordées aux candidats dans le cadre des élections

5 / S'exercer à calculer l'attribution des sièges

Les règles générales de répartition
L'attribution des sièges réservés